



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE



MRC
d'Antoine-Labelle

Il n'y a pas un millimètre du monde qui ne soit savoureux.

JEAN GIONO

Ce document constitue une version allégée du Plan de développement de la zone agricole. Tous les documents sont disponibles sur le site internet de la MRC d'Antoine-Labelle.

**Document adopté à l'unanimité lors du
Conseil de la MRC du 26 septembre 2023**
Résolution MRC-CC-15246-09-23

Dépôt légal :
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023

ISBN :
978-2-9821168-3-2 (version imprimée)
978-2-9821168-4-9 (version numérique)

Crédits :

Conception graphique :
Gabrielle Leblanc, Avec deux ailes

Révision linguistique :
Alexandra Vézina,
Punch Communication

Photographies :
Nicolas Aubry, Zoom Multimédia
Nadia Brousseau
Valérie Campeau
Anicet Desrochers
Julie Grégoire
William Roy
Serge Valiquette

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de réalisation	4
Mot de la directrice générale	6
Mot du préfet	7
Mot du président de l'UPA de la Lièvre	7
Qu'est-ce qu'un PDZA déjà ?	8
Récapitulatif	9
Faits saillants	10
Nouveaux éléments identifiés	12
Diagnostic et enjeux	13
Énoncé de vision	14
Plan d'action	15

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, recherche, rédaction et cartographie

Nadia Brousseau, chargée de projet en développement agroalimentaire, MRC d'Antoine-Labelle

Emmanuelle Marcil, directrice adjointe de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle

Jocelyn Campeau, directeur de l'aménagement du territoire, MRC d'Antoine-Labelle

Charles Chevrier-Dion, technicien en géomatique et cartographie, MRC d'Antoine-Labelle

Mylène Mayer, directrice générale, MRC d'Antoine-Labelle

Membres du comité consultatif agricole (CCA)

Jusqu'en novembre 2020 :

Gilbert Pilote, préfet de la MRC d'Antoine-Labelle

Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

Michel Dion, maire de Kiamika

Terry Forget, représentant,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Sylvain Leduc, représentant,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Mario Lauzon, président,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Bernard Emard, représentant citoyen

Stéphane Bégin, géographe, MAPAQ

À partir de novembre 2020 :

Nicolas Pentassuglia, maire du Lac-du-Cerf

Yves Bélanger, maire de La Macaza

Nathalie Léonard, représentante,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Bernard Emard, représentant citoyen

Valérie Campeau, représentante,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Benoit Legault, président,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

Stéphane Bégin, géographe, MAPAQ

Membres de la commission d'aménagement

Jusqu'en octobre 2021 :

Gilbert Pilote, maire de Ferme-Neuve

Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

Georges Décarie, maire de Nominuingue

Francine Asselin-Bélisle, mairesse de Lac-Saguay

Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier

Céline Beauregard, mairesse de La Macaza

Annick Brault, mairesse de Sainte-Anne-du-Lac

Denis Charette, maire de Rivière-Rouge

À partir d'octobre 2021 :

Daniel Bourdon, maire de Mont-Laurier

Normand St-Amour, maire de Chute-Saint-Philippe

Diane Sirard, mairesse de Ferme-Neuve

Francine Létourneau, mairesse de Nominuingue

Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul

Nicolas Pentassuglia, maire de Lac-du-Cerf

Denis Lacasse, maire de Rivière-Rouge



Membres du comité de pilotage du PDZA

Jusqu'en novembre 2020 :

Monique Dumontier, agronome,
Groupe conseil agricole des Hautes-Laurentides
Gaétan Lefebvre, ingénieur agronome, MAPAQ
Michel Dion, maire de Kiamika
Christian Forget, représentant,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre
Annie Legault, représentante,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

À partir de novembre 2020 :

Nicolas Pentassuglia, maire de Lac-du-Cerf
Stéphane Bégin, géographe, MAPAQ
Jean-François Ouimet, agronome,
Pleine-Terre (auparavant GCAHL)
Géraud Bonnet, représentant,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre
Christian Forget, représentant,
Syndicat local de l'UPA de la Lièvre

L'équipe de réalisation du PDZA tient également à souligner la participation de plusieurs intervenants de la communauté agricole de la région dont :

Hugo Léonard, technicien agricole, expert conseil en production animales et végétales pour Novago Coopérative

Andrée Gagnon, ingénieure forestière, Club acéricole des Pays d'en haut

Francis Giroux-Labelle, aménagiste, MRC d'Antoine-Labelle

Marc-Olivier Bessette, agroéconomiste, UPA Outaouais-Laurentides

Benoit Rioux, agronome FADQ

Ainsi que tous les acteurs et producteurs qui se sont impliqués de près ou de loin dans la démarche.

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Alors que le premier Plan de développement de la Zone agricole (PDZA) a été adopté en 2015, la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL) a entamé la révision de celui-ci en 2020, afin de répondre aux besoins évolutifs et aux nouvelles réalités du secteur agricole. Après plusieurs mois de travail visant à élaborer un document modernisé, la MRCAL a adopté son PDZA révisé en septembre 2023. Celui-ci a ensuite été lancé en février 2024.

L'agriculture est un des vecteurs clés de l'histoire du territoire et de son développement. C'est pourquoi, pour la MRC d'Antoine-Labelle, il était primordial d'élaborer un plan visant le développement responsable de l'agriculture tout en encourageant l'autonomie alimentaire au sein des communautés. Les orientations se devaient également de mettre en lumière les enjeux émergents, notamment l'adaptation aux changements climatiques et la protection de l'environnement.

Toute cette démarche n'aurait pu se réaliser sans le dévouement et l'expertise du personnel du service de l'aménagement du territoire, des membres du comité consultatif agricole et du comité de pilotage de la MRC. Nous tenons à remercier l'ensemble de la communauté agricole et des citoyen.ne.s pour leur participation aux différentes démarches consultatives visant à définir les besoins, les enjeux et les particularités du secteur agricole de la MRCAL. Nous sommes privilégiés et reconnaissants d'avoir de nombreux intervenant.e.s impliqué.e.s qui contribuent grandement à la vitalité du secteur et au rayonnement des producteurs et des produits locaux.

Cet outil permettra de relever les différents défis qui se présenteront au cours des prochaines années, en plus d'encourager la réalisation d'actions concrètes dans le développement du secteur agricole. Rappelons que la MRC d'Antoine-Labelle se démarque par son dynamisme, sa grande autonomie, son attractivité et la mobilisation de l'ensemble des acteurs.trices des différents milieux.

Bonne lecture !

Mylène Mayer,
directrice générale de la MRC d'Antoine-Labelle



MOT DU PRÉFET

C'est avec honneur qu'à titre de préfet de la MRC d'Antoine-Labelle (MRCAL), accompagné de mes collègues mairesses et maires des 17 municipalités, je vous présente le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) révisé, propre à notre territoire et à ses particularités.

Ce plan révisé permettra de s'attarder aux différents enjeux identifiés, en plus de saisir les opportunités de développement pour maintenir et améliorer les facteurs de succès au sein du milieu agricole. Le PDZA permettra de mettre en œuvre des actions qui soutiendront le secteur agricole de la MRCAL, et ce, grâce à la collaboration des différents acteurs du milieu.

Les étapes de réalisation de ce document ont permis de concerter l'ensemble des acteur.trice.s du secteur agricole et les communautés interpellées. Ainsi, le PDZA brosse un portrait global du territoire et reflète l'une des forces de la région, soit la grande mobilisation. De plus, ce plan reconnaît le travail exceptionnel des agriculteur.trice.s et des transformateur.trice.s de toute la filière agricole du territoire. Il souligne d'autant plus l'importance des différentes productions du territoire et de la transformation des produits régionaux.

Les observations, les constats et les enjeux ressortis au cours de l'élaboration de ce document ont grandement contribué à identifier les objectifs et les actions par priorités. C'est à travers ce PDZA que se poursuit la volonté du conseil de la MRCAL de reconnaître et de positionner le milieu agricole comme un secteur important pour la région, en plus de se pencher sur certains défis importants, notamment la sécurité alimentaire de l'ensemble des communautés et la relève agricole du territoire, pour ne nommer que ceux-ci.

En mon nom personnel, mais également en celui du conseil de la MRCAL, je tiens à saluer le travail hors pair de l'équipe dédié au mandat et aux membres du comité consultatif agricole, de la commission d'aménagement et du comité de pilotage.

Daniel Bourdon,
préfet de la MRC d'Antoine-Labelle et maire de la Ville de Mont-Laurier

MOT DU PRÉSIDENT DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LA LIÈVRE

Je suis très fier que notre MRC se soit dotée d'un PDZA. Depuis la première version en 2015, cet outil collectif met en lumière l'influence que nos agricultrices et agriculteurs ont sur notre territoire. Le portrait présenté témoigne des retombées économiques, sociales et environnementales des activités agricoles et permet à nos élus et citoyens de mesurer la portée énorme de notre culture agricole locale.

De ce travail d'analyse et de consultation découle surtout un plan d'action. Par leur caractère structurant, les actions réalisées par notre PDZA visent à soutenir notre communauté agricole ainsi qu'à favoriser le développement et l'innovation dans notre région. En terminant, je voudrais remercier la MRCAL de s'investir dans notre PDZA, un outil précieux de concertation autour d'enjeux agricoles mobilisateurs.

Benoit Legault,
président UPA de la Lièvre

QU'EST-CE QU'UN PDZA DÉJÀ?

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) se veut un outil de dialogue sur les meilleures façons de mettre en valeur le territoire agricole et le travail de ses artisans. Il est défini par le MAPAQ comme un outil de planification stratégique visant à favoriser le développement du plein potentiel du territoire agricole d'une MRC (MAPAQ, 2011).

Réalisé par l'intermédiaire d'une démarche de concertation entre la MRC et les principaux acteurs du milieu, le PDZA prend appui sur un état de situation de l'agriculture ainsi que sur l'identification des possibilités de développement et de mise en valeur.

Complémentaire aux démarches de planification déjà en œuvre, le PDZA vient enrichir le contenu du schéma d'aménagement et de développement d'une MRC en ce qui a trait au développement du territoire agricole et propose des pistes d'action pour soutenir le dynamisme agricole. Le tout a été validé lors des consultations publiques.

Plus particulièrement, le MAPAQ a établi les objectifs suivants :

- Assurer le développement et la pérennité des activités agricoles
- Favoriser la vitalité et l'occupation dynamique du territoire
- Atténuer les pressions de l'urbanisation sur les terres agricoles



RÉCAPITULATIF

Le premier PDZA de la MRC Antoine-Labelle était adopté en 2015 afin de dresser un portrait de la réalité agricole et de mettre en lumière les forces et les faiblesses, le potentiel et les contraintes entourant ce milieu. En vue de répondre aux objectifs identifiés par le MAPAQ, le plan d'action du PDZA comprenait 18 projets et 76 actions. Après cinq ans de mise en œuvre, plus de 73 % des actions ont pu être mises de l'avant et 32 % ont été entièrement réalisées. Chacune de ces actions visait, à petite ou à grande échelle, à développer, renforcer ou dynamiser l'agriculture dans la MRC d'Antoine-Labelle.

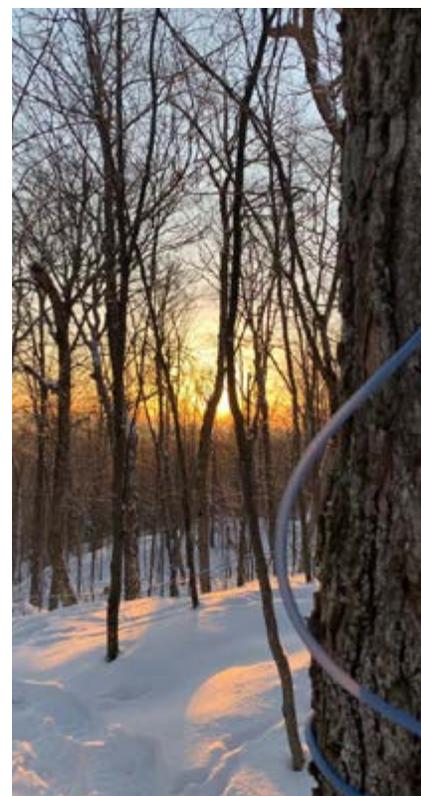
Afin de mettre à jour le contenu du PDZA, d'en assurer la cohérence avec les nouvelles réalités du secteur et d'en optimiser les retombées, une démarche de révision est entreprise. Dans cette deuxième édition, la mise à jour du plan quinquennal doit permettre, tout en poursuivant les objectifs principaux, de simplifier les actions afin d'augmenter la faisabilité de leur mise en œuvre.

Plus précisément, la deuxième édition du PDZA poursuit les objectifs suivants :

- Faire un bilan de la mise en œuvre du PDZA¹ de 1^{re} génération afin d'en évaluer les retombées
- Actualiser le portrait régional
- Intégrer de nouveaux enjeux tels que l'autonomie alimentaire, l'agroenvironnement, les changements climatiques ainsi que la protection des milieux humides et hydriques
- Appuyer les initiatives permettant de diversifier ou de renforcer l'économie locale et régionale
- Favoriser la reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture
- Maintenir les liens de confiance avec les acteurs du milieu agricole
- Tenir compte des priorités établies dans la Politique bioalimentaire du Québec 2018-2025 et les intégrer, le cas échéant
- Sensibiliser la communauté aux réalités du bioalimentaire

En conclusion, la deuxième édition du PDZA solidifiera les efforts entamés par le milieu afin de mettre en valeur le territoire agricole et de maintenir sa vitalité. Le PDZA se veut un outil de dialogue avec la communauté agricole d'Antoine-Labelle et suit un processus évolutif.

¹ Pour consulter le bilan : <https://www.mrcal.ca/nos-services/amenagement-du-territoire/pdza>



FAITS SAILLANTS

- La MRC d'Antoine-Labelle possède une très grande zone agricole (60 983 hectares). Les faits saillants les plus marquants sont résumés de façon concise dans la présente section afin d'offrir une vue d'ensemble et de saisir la diversité du territoire.



Le territoire vu d'en haut

- La zone agricole correspond à 11 % du territoire municipalisé de la MRC et est constituée à 64 % de boisés et de plantations forestières
- La superficie cultivable s'élève à 17 954 ha
- Le taux d'occupation par les entreprises agricoles enregistrées (EAE) est de 57 %
- Il y a 220 EAE, en 2020, comparativement à 224, en 2010
- Le nombre d'exploitants agricoles (propriétaires) se chiffre à 345 et l'âge moyen à 53,4 ans
- On retrouve 47 entreprises certifiées biologiques contre 20 en 2013 (CARTV, 2020)

Portefeuille agricole

- Les revenus bruts générés totalisent 43,4 M\$
- 55 % des revenus agricoles sont générés par les entreprises situées à Mont-Laurier, Ferme-Neuve, et Kiamika
- Le capital agricole s'élève à 311 M\$
- Mise en place de la Maison de l'Entrepreneur, en 2019, un projet multipartenaire qui regroupe des organismes d'aide aux entreprises, incluant les entreprises agricoles, sous un même toit (CLD, SADC, Zone Emploi, Chambre de commerce, CFP de Mont-Laurier, UQAT, etc.)



Lunette sociale

- Mise sur pied de la plateforme d'échanges «Communauté agricole Hautes-Laurentides» sur Facebook
- Faible reconnaissance de la multifonctionnalité de l'agriculture



Santé des sols

- En 2020, 2 000 hectares reçoivent des pesticides (herbicides et fongicides) sur un total de 14 368 hectares de superficie cultivée, soit 14 % de la superficie cultivée comparativement à près de 1 000 hectares en 2015 (7 % de la superficie cultivée)
- En 2020, 1 456 hectares de superficie cultivée dont les résidus de récoltes sont maintenus à la surface, comparativement à 887 hectares en 2015, soit une augmentation de 64 %
- En 2020, 40 EAE utilisent de l'engrais vert pour enfouissement comparativement à 33 EAE en 2015, soit une augmentation de 21 %

Gestion de l'eau

- Réalisation d'une cartographie préliminaire détaillée dénombrant environ 4 400 hectares de milieux humides situés en affectation agricole
- En 2017, la charge moyenne de phosphore dans la rivière du Lièvre était de 91 tonnes/année
- En 2022, adoption d'un projet de Plan régional des milieux humides et hydriques visant la restauration de 25 km de cours d'eau
- Considération des concepts d'hydrogéomorphologie dans l'analyse des dossiers de cours d'eau

Tourisme gourmand

- 13 EAE font de l'agrotourisme
- La MRC compte maintenant 19 agrotransformateurs, soit un de plus qu'en 2010
- 28 transformateurs
- 46 EAE tiennent un kiosque à la ferme, ce qui représente une augmentation de 15 %
- Quatre nouveaux kiosques libre-service et deux fermetures



Nouveaux éléments identifiés dans le cadre de la révision du PDZA

- Accélération de l'adoption de pratiques agroenvironnementales via le plan d'agriculture durable 2020-2030 du MAPAQ
- Adaptation aux changements climatiques notamment avec l'agroforesterie
- Soutien à la résilience des fermes du Québec avec le projet Agriculmat chapeauté par le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)
- Réalisation du plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) de la MRCAL
- Finalisation du projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES) et disponibilité de nouvelles données
- Adoption d'un projet de Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
- Amélioration de la cartographie et des outils de suivi des cours d'eau
- Automatisation des entreprises agricoles et de la machinerie
- Présence des travailleurs étrangers temporaires (TET) sur le territoire
- Connaissance du potentiel acéricole dans les territoires publics intramunicipaux (TPI)
- Enjeu majeur de recrutement dans les services vétérinaires
- Nouvelles entreprises artisanales de transformation alimentaire
- Utilisation à la hausse des réseaux sociaux pour la mise en marché

DIAGNOSTIC ET ENJEUX

Une mise à jour du diagnostic et des enjeux s'imposait afin d'intégrer de nouvelles thématiques (milieux humides, changements climatiques, agroenvironnement, etc.). Les membres des comités, soit le comité consultatif agricole et de pilotage du PDZA, ont participé à l'actualisation des constats et à l'élaboration des nouveaux enjeux.



Bien que chaque enjeu soit associé ici à une dimension dominante (sociale, environnementale, territoriale ou économique), un même enjeu peut appartenir à plusieurs dimensions.

Voici les enjeux retenus :

ENJEUX SOCIAUX

- 1 - Valorisation de l'ensemble de la sphère agricole (métiers, juste valeur des produits, proximité) et sensibilisation à l'importance de l'agriculture
- 2 - Autonomie et sécurité alimentaires pour les citoyens de tous âges
- 3 - Dynamisme, diversité et vitalité du territoire (activités complémentaires, services disponibles, etc.)

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- 4 - Agroenvironnement et résilience
- 5 - Connaissance et mise en valeur des paysages agricoles (incluant les bâtiments)
- 6 - Gestion de l'eau dans un contexte de changements climatiques

ENJEUX TERRITORIAUX

- 7 - Maintien du patrimoine agricole (capacité de produire)
- 8 - Boisés privés
- 9 - Acériculture

ENJEUX ÉCONOMIQUES

- 10 - Accessibilité aux services d'abattage
- 11 - Rareté et pénurie de main-d'œuvre qualifiée
- 12 - Accession aux terres par la relève agricole

UN ÉNONCÉ DE VISION QUI SE DÉCLINE EN QUATRE TEMPS

Dans Antoine-Labelle, l'agriculture se distingue par **sa communauté tricotée serrée, résiliente et fière de son territoire**. La multifonctionnalité caractérise l'occupation harmonieuse du territoire, lequel n'est pas seulement agricole, forestier ou de villégiature, mais également milieu de vie, de paysages identitaires, de nature et de culture.

La pérennité des activités agricoles sur le territoire est assurée par des producteurs de tous âges s'alliant pour mieux relever les défis. **Une relève diversifiée de même qu'une main-d'œuvre qualifiée**, bénéficiant d'un éventail de formations offertes sur le territoire, contribuent au dynamisme caractérisant la communauté agricole.

Premiers témoins des changements climatiques, **les agriculteurs innovent et se réinventent pour mieux s'adapter, puis se diversifient en développant de nouveaux produits du terroir à valeur ajoutée**. Leurs entreprises rayonnent à travers une mise en marché vigoureuse, de proximité ou tournée vers l'extérieur. L'éloignement des centres urbains est devenu une force pour se développer autrement.

Enfin, **la communauté agricole mise sur l'entraide entre ses membres** de même que sur la complémentarité respectueuse avec les autres secteurs d'activités, notamment le secteur forestier, pour renforcer la cohésion territoriale.



PLAN D'ACTION

12 enjeux multifonctionnels sont à la base du plan d'action.



Pour y répondre,

22 objectifs

ET

49 actions

ont été établis pour préserver, développer et dynamiser le territoire et les activités agricoles.

Afin d'assurer une mise en oeuvre efficace du plan d'action,

le porteur principal est la MRC d'Antoine-Labelle.

Des partenaires potentiels

ont été ciblés et pourront être impliqués dans les différentes actions.

Une matrice de priorisation a permis de classer les actions en fonction de leur impact sur la collectivité et le milieu agricole

(moyen, élevé, très élevé) ainsi que des ressources (humaines et financières) requises pour la mettre en oeuvre (faible, modéré, élevé). De cette manière, une action dont le facteur de priorisation est de 1 sera priorisée par rapport à une action de niveau 3.

1 VALORISATION DE L'ENSEMBLE DE LA SPHÈRE AGRICOLE ET SENSIBILISATION À L'IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE

OBJECTIF 1.1 : Mettre en valeur les métiers agricoles et les entreprises bioalimentaires de chez nous

<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir le milieu scolaire dans le développement d'activités pédagogiques à la ferme • Initier des journées d'immersion agricole de type Jeune agriculteur d'un jour pour différentes productions agricoles en collaboration avec des organismes locaux et régionaux • Participer aux campagnes de promotion des entrepreneurs agricoles • Créer et diffuser du contenu mettant en vedette les entrepreneurs agricoles d'ici • Profiter des événements culturels pour présenter le milieu agricole et sensibiliser les citoyens sur les enjeux actuels • Concevoir des outils promotionnels mettant en valeur les entreprises à travers les paysages et le patrimoine agricoles 	agricoles municipaux scolaires	sociale
---	--------------------------------------	---------

..... priorité de réalisation : 1

OBJECTIF 1.2 : Créer et maintenir des liens sociaux entre la communauté agricole et le grand public

<ul style="list-style-type: none"> • Partager la diffusion d'informations agricoles sur les réseaux sociaux et assurer un soutien aux différentes productions agricoles • Créer du matériel informatif et de sensibilisation à utiliser lors d'événements agricoles et sociaux à caractère régional 	agricoles économiques municipaux communautaires/ OBNL scolaires autres	sociale
---	--	---------

..... priorité de réalisation : 2

OBJECTIF 1.3 : Faciliter la diffusion des programmes d'aide financière auprès des entreprises agricoles

<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une veille des programmes d'aide et des formations accessibles aux entreprises agricoles et forestières, puis en faire la promotion 	agricoles économiques municipaux	sociale économique
---	--	-----------------------

..... priorité de réalisation : 2

2 AUTONOMIE ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRES POUR LES CITOYENS DE TOUS ÂGES

OBJECTIF 2.1 : Permettre aux acteurs agroalimentaires d'accéder à une zone d'affaires pour améliorer la compétitivité des entreprises

- Développer un pôle logistique agroalimentaire

agricoles
économiques
autres

sociale
économique
environnementale

..... priorité de réalisation : 3

OBJECTIF 2.2 : Établir une étroite collaboration avec les organismes en sécurité alimentaire de la MRCAL

- Accompagner les porteurs de projet en participant à la mise en place d'initiatives locales

agricoles
communautaires/
OBNL
autres

sociale

..... priorité de réalisation : 3

OBJECTIF 2.3 : S'affilier à un centre de R&D afin de multiplier les opportunités de développement de la sécurité et de l'autonomie alimentaires

- Proposer un projet-pilote régional

agricoles
économiques
municipaux
communautaires/
OBNL
scolaires
autres

sociale
économique
territoriale
environnementale

..... priorité de réalisation : 3



3 DYNAMISME, DIVERSITÉ ET VITALITÉ DU TERRITOIRE (ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES, SERVICES DISPONIBLES, ETC.)

OBJECTIF 3.1 : Favoriser le développement de niches et de créneaux de cultures émergentes

- Documenter et cibler les cultures émergentes adaptées au climat de la région
- Collaborer à la promotion de la stratégie PFNL
- Partager des équipements de transport en coopérative (CUMA)

agricoles
économiques
scolaires
autres

sociale
économique

..... priorité de réalisation : 3

OBJECTIF 3.2 : Diversifier l'essor des transformateurs locaux

- Organiser des activités de cocréations entre les producteurs et les transformateurs locaux

agricoles
autres

sociale
économique

..... priorité de réalisation : 3





4 AGROENVIRONNEMENT ET RÉSILIENCE

OBJECTIF 4.1 : Améliorer les connaissances en agroenvironnement et valoriser les nouvelles pratiques

- Communiquer les avantages des pratiques agroécologiques, biologiques, issues de la permaculture et des autres pratiques innovantes via différents moyens de diffusion
- Collaborer avec les intervenants du milieu agricole afin de sensibiliser les producteurs aux bénéfices des pratiques agroenvironnementales

agricoles
économiques
scolaires

sociale
environnementale

..... priorité de réalisation : 1

OBJECTIF 4.2 : Augmenter la quantité de fumier ou de matières fertilisantes disponible dans la région

- Explorer le potentiel d'un projet-pilote sur la production de thé de compost avec un centre de R&D, en collaboration avec les organismes de gestion des déchets
- Appuyer le projet-pilote du GCAOL avec le Complexe environnemental de la Rouge et le promouvoir au besoin

agricoles
municipaux
autres

économique
territoriale
environnementale

..... priorité de réalisation : 1

OBJECTIF 4.3 : Améliorer la santé des sols

- Planifier des journées d'apprentissage sur le terrain avec un expert invité et partager les initiatives menées dans la région
- Documenter les besoins en chaux dans nos érablières, puis, en s'appuyant sur les résultats, faire des représentations pour rendre admissibles les projets acéricoles à une aide financière

agricoles
scolaires
autres

économique
territoriale
environnementale

..... priorité de réalisation : 1

5 CONNAISSANCE ET MISE EN VALEUR DES PAYSAGES AGRICOLES (INCLUANT LES BÂTIMENTS)

OBJECTIF 5.1 : Sensibiliser la population à nos paysages et bâtiments agricoles patrimoniaux

- Faire connaître les paysages identitaires et emblématiques du territoire aux producteurs et à la population, identifier les points de vue «coups de cœur» et proposer des sites potentiels pour l'établissement de haltes
- Mettre en place un circuit d'agro-découverte et favoriser la multifonctionnalité des espaces agricoles par l'intégration de panneaux de sensibilisation (exemple de Laval)

agricoles
économiques
municipaux
communautaires/
OBNL
scolaires
autres

sociale
économique
territoriale
environne-
mentale

..... priorité de réalisation : 2

6 GESTION DE L'EAU DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

OBJECTIF 6.1 : Approfondir les connaissances et améliorer la gestion de l'eau sur le territoire

- Développer un plan de gestion de l'eau par un inventaire des travaux à réaliser dans les cours d'eau aménagés et intégrer les technologies innovatrices lors des travaux afin de protéger la ressource hydrique
- Partager les connaissances avec les OBV et autres organismes pour la mise en place de projets spécifiques à la zone agricole
- Bandes riveraines inspirées de Carbone Arbre-Évolution

agricoles
municipaux
scolaires
autres

économique
environnemen-
tale

..... priorité de réalisation : 2

OBJECTIF 6.2 : Assurer une interrelation directe avec les objectifs communs du Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC)

- Collaborer à la mise en œuvre du PACC et tenir compte des objectifs du PACC dans les actions mises en œuvre à travers le PDZA
- Jumeler des activités de sensibilisation et d'information avec celles contenues au PACC

agricoles
municipaux
autres

économique
territoriale
environne-
mentale

..... priorité de réalisation : 3



7 MAINTIEN DU PATRIMOINE AGRICOLE (CAPACITÉ DE PRODUIRE)

OBJECTIF 7.1 : Valoriser les friches agricoles et augmenter leur remise en culture

<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour les données de la caractérisation du territoire non occupé et des friches agricoles 	<p>agricoles autres</p>	<p>économique territoriale environnementale</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Développer un projet d'implantation de cultures émergentes dans les terres en friche et sous-exploitées 		
<ul style="list-style-type: none"> • Documenter les besoins pour la remise en culture, puis, en s'appuyant sur les résultats, faire des représentations pour rendre admissibles les projets de remise en culture à une aide financière 		
<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser les propriétaires fonciers aux opportunités de remise en culture et proposer des outils pour la favoriser 		

..... priorité de réalisation : 2

8 BOISÉS PRIVÉS

OBJECTIF 8.1 : Aménager les boisés privés

<ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec l'Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais afin de sensibiliser les producteurs et diffuser les opportunités d'aide financière existantes 	<p>agricoles autres</p>	<p>économique environnementale</p>
--	-----------------------------	--

..... priorité de réalisation : 1

9 ACÉRICULTURE

OBJECTIF 9.1 : Augmenter l'acériculture sur le territoire

- Assister à des événements acéricoles et partager les innovations
- Assurer la pérennité du projet de Banque de terres acéricoles sur les TPI et intégrer les secteurs à fort potentiel à L'ARTERRE
- Inventorier et caractériser le potentiel acéricole sur les terres privées

agricoles
économiques
municipaux
autres

économique
territoriale
environnementale

..... priorité de réalisation : 1

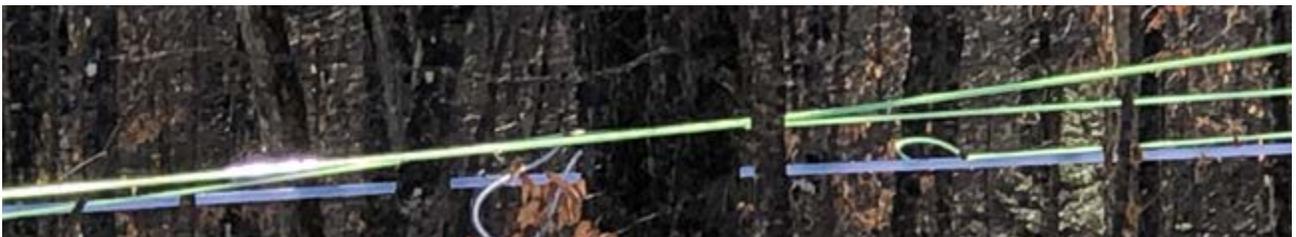
OBJECTIF 9.2 : Accroître les opportunités d'apprentissage en continu

- Collaborer à la tenue de formations acéricoles offertes par l'intermédiaire de professionnels affiliés à des centres de recherche
- Mettre en place une activité terrain en collaboration avec des organismes régionaux

agricoles
communautaires/
OBNL
scolaires
autres

sociale

..... priorité de réalisation : 3



10 ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES D'ABATTAGE

OBJECTIF 10.1 : Accéder à un abattoir (de proximité ou provincial)

- Appuyer et accompagner la coopérative dans le projet de relance de l'abattoir

agricoles
économiques
municipaux
autres

sociale
économique
territoriale
environnementale

..... priorité de réalisation : 2

11 RARETÉ ET PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

OBJECTIF 11.1 : Avoir une main-d'œuvre qualifiée et disponible sur le territoire

- Documenter et organiser les informations sur les besoins en main-d'œuvre et faire le lien avec les organismes visés
- Faire une veille des programmes de formation et diffuser l'information aux producteurs
- Examiner les possibilités d'offrir, en collaboration avec des établissements scolaires locaux, des formations agricoles ou d'apprentissage accélérées en milieu de travail (PAAMT)

agricoles
économiques
scolaires
autres

sociale
économique

..... priorité de réalisation : 2

12 ACCESSION AUX TERRES PAR LA RELÈVE AGRICOLE

OBJECTIF 12.1 : Faciliter l'accès aux terres pour la relève agricole

- Proposer et diffuser un guide de bon voisinage agricole
- Maintenir le service L'ARTERRE et poursuivre le recrutement de candidat
- Sensibiliser les propriétaires fonciers et les producteurs agricoles aux opportunités et aux outils d'affaires permettant l'accès au territoire agricole (conférences, témoignages, etc.)
- Informer les professionnels (notaires, courtiers) sur les mandats et services liés à L'ARTERRE

agricoles
économiques
municipaux
autres

sociale
économique

..... priorité de réalisation : 2

OBJECTIF 12.2 : Attirer la relève agricole sur notre territoire

- Développer une campagne de recrutement à thématique agricole
- Développer des outils promotionnels sur le transfert d'entreprise agricole (ex. capsule vidéo)

agricoles
économiques
municipaux
scolaires
autres

sociale
économique

..... priorité de réalisation : 3

